



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

MAS

Question écrite n° 58287

Texte de la question

M. Patrick Malavieille attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conditions de mise en place des 35 heures à l'établissement MAS Les Algues Marines, au Grau-du-Roi (Gard). Il semble que la réduction du temps de travail soit prévue sans création de postes. Les conséquences de cette décision se font déjà sentir sur la qualité des services rendus aux résidents. D'autre part, les personnels restent sans nouvelle de la demande d'agrément déposée concernant l'accord d'entreprise. Il lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Malavieille](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58287

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1193